

LES POTENTILLES (POTENTILLA)

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

Le mot *potentille* est le nom générique, appelé genre, d'environ 300 espèces de plantes de la famille des Rosacées et presque toutes de la zone tempérée boréale. La "Flore Laurentienne" en décrit 13 à 14 espèces récoltées dans la province de Québec. Quelques-unes appartiennent à la catégorie des plantes portant préjudices à certaines productions agricoles, dites mauvaises herbes. Les plus connues sont la *potentille dressée*, la *potentille de Norvège* et l'*argentine*.

La première, la *Potentilla dressée* (*potentilla monspeliensis* L.) a une parenté étroite avec la *potentille de Norvège*. (*Potentilla Norvegica* (L.) Ryab); elles sont difficiles à différencier l'une de l'autre. Mais en pratique, comme elles se rencontrent dans les mêmes localités, ayant le même cycle de vie et étant distribuées de la même façon, il n'est pas nécessaire de les connaître toutes deux séparément. D'ailleurs, la *Potentille de Norvège*, d'après certains auteurs de botanique n'est qu'une variété de l'espèce *dressée* et appelée ordinairement de ce même nom. Le traité "Flore Laurentienne" va même plus loin en déclarant la synonymie de ces deux mots désignant la même plante, laquelle existe chez nous à la fois, comme plante indigène et comme plante naturalisée de l'Eurasie. Les deux formes ne diffèrent que très légèrement.

La *potentille dressée* est une plante annuelle très commune dans les pâtura-

ges, dans les vieilles prairies et les sols sablonneux. Tel son nom, elle est dressée. La tige atteint une hauteur de un à trois pieds. Elle est rude, poilue et branchue près du sommet. Les feuilles se composent de trois divisions formant en apparence trois feuilles séparées, mais elles sont portées par une longue queue unique. Ces pétioles ou queues sont très longs à la base pour raccourcir graduellement jusqu'à leur complète disparition vers la cyme de la plante. Toutes les feuilles de la plante sont uniformément dentées, sauf celles de la base qui souvent ne présentent pas cette dentelure sur tout leur contour. Les fleurs sont jaunes pâles, groupées en cymes feuillées de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre.

La *potentille dressée* elle-même a une importance secondaire, bien qu'elle détériore la qualité du foin où elle abonde car la plante sur le point de mourir devient très raide et très ligneuse. C'est plutôt par le moyen de ces graines, qui sont une impureté commune dans la graine de mil et parfois de trèfles, qu'elle prend un caractère pervers. D'assez grandes quantités de graines de mil sont rejetées du commerce ou tombent dans les catégories inférieures, dû au simple fait de la présence dans ces semences des graines de *potentilles* de toutes sortes; car les graines des plantes du genre *potentille* sont toutes semblables et ne

peuvent s'identifier que par des experts en la matière.

Les moyens de destruction n'ont rien de particulier et appartiennent à la classe des moyens généraux d'éradication. Pour les endroits incultes, comme c'est une plante annuelle, le fauchage répété et effectué ras-terre est le moyen rationnel de la faire disparaître. Les sols soumis à des courts assolements comprenant des récoltes de trèfles et des cultures sarclées; l'égouttement et l'enrichissement du sol éloigneront définitivement cette mauvaise herbe des cultures.

La *potentille ansérine* (*Potentilla anserina* L.) sœur de la *dressée* porte aussi les noms vulgaires d'"Argentine" et d'"herbe aux oies".

Cette espèce à l'encontre de la première est vivace à courants grêles jointés qui prennent racines et forment une nouvelle plante à chaque joint. Ces courants sont identiques aux stolons du fraisier et la plante se multiplie ainsi de la même façon. Les feuilles se composent de 3 à 10 folioles, grandes et ovales contournées par des dents pointues et possédant entre elles de très petites feuilles. Les feuilles possèdent en dessous de nombreux poils de couleur argentée que le vent faisant mouvoir prête à la plante tout entière des reflets argentés. D'où son nom "d'argentine". Le nom an-

glais de l'ansérine "silver weed" est aussi dérivé de cette apparence argentine. Les fleurs présentent une couleur jaune doré très attrayantes, de grandeurs variables ayant environ un pouce de diamètre et étant portées sur de longues queues. De cette riche apparence de la plante lui vient le nom vulgaire français de "Richette". Par le dessous de ses feuilles, elle a l'argent et par ces fleurs elle a l'or.

La *potentille ansérine* est l'une des plantes familières des lieux habités. Bien qu'elle soit naturalisée d'Europe; elle existe comme plante indigène autour du golfe St-Laurent et le long de nos grandes rivières.

L'Argentine possède dit-on de nombreuses propriétés médicinales. Elle est supposée entre autres avoir une grande valeur astringente.

Cette mauvaise herbe a son habitat naturel dans les lieux humides. Quoique vivace, elle ne possède pas les caractères pernicieux des autres plantes de la même catégorie; tenant compte du fait que ses racines courent sur la surface du sol. De sorte que l'égouttement suivi d'un labour sur les terres où elle existe suffiront pour la faire disparaître.

En résumé les *potentilles* ayant leur habitat naturel dans les vieilles prairies et les pacages usés ne résisteront pas longtemps à la rotation systématique des cultures, et à l'amélioration par la fertilisation des pâturages dégénérés.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

Par J.-B. LANCTOT

DANS le cours de cette semaine, à diverses reprises, des orateurs nous ont rappelé nos devoirs du dimanche, nous ont exhortés à observer ce jour dignement et nous ont démontré la place que nous devons faire au dimanche, dans nos vies de chaque semaine: C'est la semaine du Dimanche.

L'observance du dimanche comporte pour tout catholique, l'accomplissement d'un strict minimum de son devoir: entendre la messe. Si tous ont ce même devoir, tous ne possèdent pas les mêmes moyens de l'accomplir: si nombre de citoyens, si nombre de fidèles dans les paroisses bien organisées ont un accès facile à l'église, aux services d'un prêtre, il ne faut pas oublier qu'il n'en fut pas toujours ainsi, et qu'il n'en est pas ainsi partout, même dans notre pays.

Assister à la messe du dimanche comporte des sacrifices; mais tous n'y apportent pas une même part de sacrifices: par exemple, le colon qui arrive le premier à la messe, après une marche de cinq milles par des sentiers souvent quasi-infranchissables, fait un sacrifice tout autre que celui d'un citadin, qui arrive, la messe commencée, après une marche de cinq minutes.

Aussi, le mérite, la satisfaction du devoir accompli, du colon, debout dès l'aube pour soigner ses animaux, avant d'aller à la messe, doit-il l'emporter sur celui du citadin qui, avec "héroïsme", sort péniblement du lit, dix minutes avant l'heure de la dernière messe.

Mais, bien observer le jour du dimanche ne consiste pas seulement à entendre une messe; cela consiste, pour chacun d'entre nous, de sanctifier ce jour, d'en faire un véritable jour de repos, de repos dominical. Ce second devoir que nous devons accomplir chaque semaine serait de beaucoup plus facile que le premier, puisque entendre la messe veut dire l'existence d'un prêtre. Mais si ce second devoir est plus facile à remplir, il

n'en dépend pas moins de l'accomplissement du premier.

C'est ainsi que, bien entendre une messe dispose si bien les personnes, qu'elles peuvent faire du dimanche un véritable jour de repos dominical et refaire leurs forces tant physiques que morales.

C'est dans notre histoire, peut-être des luttes épiques de nos premiers pionniers, de nos missionnaires et de nos défricheurs, que nous pouvons puiser les plus beaux exemples de l'effet salutaire d'une digne et saine observance du dimanche. Que d'exemples l'histoire des premiers colons ne fournit-elle pas de sacrifices accomplis et de misères endurées dans le but bien simple d'assurer la présence d'un missionnaire, le dimanche, pour qu'ils puissent entendre la sainte messe et y puiser les forces physiques et morales nécessaires à ces lutteurs qu'étaient nos pères.

Voyons la situation chez les premiers colons de la région de la Beauce et des Cantons de l'Est. Voici ce qu'en dit M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot dans son livre intitulé: "Les Bois-Francs":

"Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là, au pied d'une croix. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle bien attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénis passaient lentement entre leurs doigts calleux, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leur paroisse natale, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, au souvenir de Jérusalem.

"Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et

aux cantiques, dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en Lui disant:

"Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours;
Servez-moi de défense.
Prenez soin de mes jours".

Ce qu'il manquait surtout à ces braves familles, c'était "les solennités de leur paroisse natale", c'était l'observance des exercices religieux qu'offre la paroisse de chez nous.

Lorsque nous avons été élevés dans une paroisse et que nous y avons grandi à l'ombre d'un clocher, nous sommes portés à prendre pour acquis tout ce qu'offre de consolations, la présence d'un prêtre. Nous sommes même portés à suivre les exercices religieux du dimanche un peu machinalement; nous allons à la messe parce que tout le monde y va. Cet exercice religieux est devenu pour nous une sorte de routine, et ceci est tellement vrai que nous entrons à l'église sans trop y penser, nous en sortons sans nous être arrêtés à réfléchir pour quoi nous y étions entrés, et une fois sortis—après une demi-heure, bien souvent, de demi-sommeil—nous faisons du reste de cette journée, rien qui vaille.

Quelle leçon salutaire ne pourrait-on pas tirer à la lecture des faits et gestes de nos arrière-grands-pères qui ont pris possession de notre pays par le défrichage et la culture du sol! Cette lecture serait même pour nous, une excellente façon d'organiser notre repos dominical. M. l'abbé Mailhot continue:

"Enfin leurs vœux furent exaucés. En 1840, un prêtre, dont la présence était toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage?"

"C'est à leur constance à demeurer sur un sol riche, à la vérité, mais

presque sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui est devenue comme le grenier de la province et est restée franchement canadienne".

Si la plupart d'entre nous peuvent accomplir leur devoir dominical avec un minimum d'effort, ayant à notre porte des églises et des prêtres, et, si par le fait que nous avons grandi dans une telle atmosphère, nous n'avons pas eu l'occasion d'apprendre à apprécier à sa juste valeur, la place de la paroisse dans la Société, et le rôle du prêtre dans la paroisse, une étude même superficielle de notre histoire nous ferait apprécier d'avantage nos organisations paroissiales actuelles.

Il est un exemple frappant qui démontre la place que tenait le prêtre dans le cœur des premiers défricheurs de l'Ouest canadien, exemple tiré du "Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest" du Rév. Père Morice.

Jean-Baptiste Lagimodière, l'ancêtre de M. Rodrigue Lagimodière, actuellement résidant à Montréal, parti de Maskinongé et se rendit à la rivière Rouge, en 1801. Après un stage dans les territoires plus à l'Ouest, "il revint à la rivière Rouge, à l'établissement de la colonie de Lord Selkirk, à laquelle il rendit un service signalé.

"C'était en 1815, au moment où les agissements de la Cie du Nord-Ouest mettaient les colons en danger. On lui confia des dépêches importantes pour ce noble fondateur qu'on savait arrivé dans l'Est, et, le 1er novembre de cette année-là, il quitta le fort Douglas pour Montréal sans aucun compagnon, et ne prenant que son fusil, une hachette et une couverture pour effectuer un trajet d'environ dix-huit cents milles, au cœur de l'hiver et par des sentiers soigneusement gardés par les agents de la Cie du Nord-Ouest, qui avait juré une guerre

(Suite de la page 195)